

## **Concours Sciences sociales ENS Cachan 2013**

### **Épreuve à option : oral économie**

(Le rapport ci-dessous se fonde sur les prestations de l'ensemble des candidats, ENSAE, ENSAI compris)

**Examineurs : Jean de Beir, François Pannequin, Yamina Tadjeddine, Emmanuelle Taugourdeau, Paul-Antoine Chevalier et Caroline Vincensini**

**Durée de préparation de l'épreuve :** 1 heure

**Durée de passage devant le jury :** 30 minutes dont 15 minutes d'exposé et 15 minutes de questions

**Type de sujets donnés :** question unique

#### **Modalités de tirage du sujet**

Le même sujet est donné, au maximum, à trois candidats successifs lorsqu'il y a un seul jury et peut être donné jusqu'à six candidats lorsqu'il y a deux jurys en parallèle. Les candidats n'ont pas le choix du sujet ; les sujets faisant l'objet d'un tirage au sort préalable.

#### **Déroulé de l'épreuve**

La préparation de l'épreuve dure une heure. Ensuite, les candidats disposent de 15 minutes pour leur exposé et répondent aux questions pendant 15 minutes. Ces questions sont de trois sortes : une première série est liée au sujet et au contenu exposé par l'étudiant, la seconde série élargit la discussion à d'autres thèmes pour évaluer la culture économique générale des candidats, enfin la troisième série, indépendante du sujet traité, concerne des statistiques macroéconomiques ou microéconomiques. Lors de l'ensemble de ces questions, le jury apprécie particulièrement lorsque les candidats parviennent à se placer dans une posture de discussion et de raisonnement avec le jury.

Les questions sur des statistiques ont pour objectif de faire réagir les candidats sur un sujet qui n'est pas lié à leur exposé. Elles permettent de montrer la capacité du candidat à faire le lien entre des faits et des théories économiques, à raisonner avec ses outils analytiques (définitions, mécanismes).

**Ni calculatrice ni documents ne sont autorisés**

## **Notes**

Sur les 129 candidats convoqués cette année, 85 candidats ont été interrogés, soit sensiblement le même nombre qu'en 2012 (91). Sur l'ensemble des candidats, les notes vont de 3 à 19, la moyenne est égale à 10,2 (contre 9,6 en 2012 et 10,2 en 2011) et l'écart-type à 4 (comme en 2012). Parmi l'ensemble des 85 candidats présents, 10 d'entre eux ont obtenu une note inférieure ou égale à 5 (contre 16 en 2012), 45 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 10 (46 en 2012) et 15 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 15 (9 en 2012). La moyenne est légèrement plus basse que celle de l'épreuve orale de sociologie. Cependant, la moyenne du sous-ensemble des candidats admissibles à Cachan ayant passé l'économie à l'oral est sensiblement la même que celle des oraux de sociologie, qui ne sont passés que par les admissibles à Cachan.

## **Exigences**

En général, les sujets sont formulés sous forme de question. Pour répondre à la question, les candidats doivent mobiliser de manière claire et synthétique les concepts et raisonnements de l'analyse économique, faire appel à des faits économiques contemporains ou historiques permettant d'illustrer la pertinence d'une théorie, rendre compte des controverses éventuelles dans la littérature économique et enfin prendre position sur le sujet à la fin de leur exposé.

L'exposé doit être correctement structuré. Dans l'introduction, les candidats doivent justifier de la pertinence du sujet, définir les termes du sujet, dégager une problématique et annoncer leur plan. Le plan lui-même peut être en deux ou trois parties. Il est essentiel que les parties soient clairement définies et clairement annoncées. La conclusion récapitule et répond à la question.

## **Éléments valorisés**

Le jury apprécie les candidats qui présentent les concepts et raisonnements économiques avec clarté et rigueur. Au contraire, certains candidats se contentent de citer certaines théories au détour d'une phrase sans les développer.

Il est aussi judicieux de choisir dans l'actualité ou dans l'histoire économique quelques exemples précis et détaillés pour illustrer son propos. Cela est particulièrement important pour les sujets portant explicitement sur un phénomène économique (« L'arbitrage entre politique monétaire et politique budgétaire est-il encore possible ? », « Faut-il augmenter le SMIC ? », « Les banques centrales doivent-elles sauver des banques privées ? », etc.). Mais il faut encourager les candidats à montrer qu'ils sont également capables de trouver des exemples et applications concrètes pour des sujets apparemment plus abstraits, car un sujet n'est jamais entièrement théorique ou empirique (« La main invisible est-elle efficace ? », « Faut-il subventionner les externalités positives ? », « Pourquoi différencier les produits ? », etc...). « L'offre crée-t-elle sa propre demande ? » n'appelait pas seulement de longs développements théoriques sur la loi de Say mais pouvait utilement être mis en perspective historique avec des exemples de crises de surproduction, des discussions sur le fordisme...

Le jury a apprécié les prestations des candidats sur « L'équation quantitative de la monnaie est-elle encore d'actualité ? », qui témoignaient d'une relative capacité à articuler histoire de la pensée économique, théorie économique, histoire économique et actualité.

## **Faiblesses**

Comme l'an passé, nous constatons que le concept d'anticipation (rationnelle ou adaptative) est souvent mal compris par les candidats. De même, les concepts de risque et d'incertitude sont bien souvent employés à mauvais escient. L'effet d'éviction donne lieu, quant à lui, à des explications parfois bien absconses. Le jury a aussi remarqué de nombreuses confusions entre les notions d'aléa moral et de sélection adverse et des difficultés à utiliser des concepts élémentaires comme les notions de biens privés, biens publics et biens de club.

Le sujet sur les conventions et les contrats a montré que les candidats connaissent des analyses ponctuelles pertinentes (ex. l'analyse du camembert par P. Boisard) qui n'étaient pas particulièrement attendues mais qui ont été valorisées. Par contre, le jury s'est étonné qu'aucun des deux ou trois candidats tombés sur ce sujet ne mentionne la théorie des conventions ou ne fasse référence aux travaux de Robert Salais ou d'André Orléan.

Dans l'ensemble, les sujets qui demandent aux candidats de faire le lien entre leurs connaissances théoriques et un problème concret, comme le sujet sur la rétribution de la création musicale, n'ont pas été très bien réussis. Les candidats doivent apprendre à utiliser leurs connaissances théoriques pour comprendre des problèmes actuels.

S'agissant des sujets d'organisation industrielle (concurrence imparfaite, politiques de la concurrence, etc.), les performances se sont avérées très inégales en raison notamment des difficultés manifestes de certains candidats à cerner la portée pratique des concepts manipulés.

Le sujet sur « Comment prendre en compte le bien-être des générations futures ? » a manifestement dérouté la plupart des candidats. Le jury attendait une réflexion sur les domaines dans lesquels l'activité économique peut influencer le bien-être des générations futures (environnement et climat, retraites, héritage, consommation-épargne et générations imbriquées, dette publique et inflation par exemple), ainsi qu'une discussion des moyens de le prendre en compte. Sur ce point, le jury a été très surpris de voir que les candidats ne pensaient pas au mécanisme du vote comme moyen d'expression des préférences.

Le jury note enfin que le degré moyen de connaissances des candidats sur les institutions européennes et les thématiques liées à l'UEM est très fluctuant d'une année à l'autre : nous nous félicitons de nets progrès l'année dernière, mais les prestations de cette année ont montré de sérieuses lacunes. Le jury encourage aussi fortement les candidats à améliorer leurs connaissances des institutions françaises. Par exemple, plusieurs candidats ont confondu la dette publique avec la dette de l'État. De même, plusieurs candidats ont assimilé les allocations chômage à une prestation versée directement par l'État. De manière générale, plusieurs candidats ont montré des lacunes sur le financement de la protection sociale en France.

## **Appréciation générale**

Dans l'ensemble, le jury tient à souligner le caractère très discriminant d'une épreuve qu'il considère particulièrement adaptée à l'évaluation des compétences des candidats. Ceux qui ont obtenu une note inférieure ou égale à 5 ont généralement une grande méconnaissance des théories économiques et les candidats qui ont une note inférieure à 10 ont généralement fait l'impasse sur une partie importante du sujet au cours de leur exposé. Le jury tient à féliciter les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 15. Ces candidats témoignent généralement d'une grande érudition et d'une capacité à exposer clairement les idées qu'ils souhaitent développer.

Dans l'ensemble, le jury est satisfait du niveau des candidats. Certains candidats réussissent des exposés d'une grande qualité sur des sujets très spécifiques en mobilisant des connaissances précises et en organisant bien leur propos. Le jury tient à les féliciter.

## Liste des sujets posés en 2013 :

A quoi sert le RSA ?

Comment maîtriser les déficits publics ?

Comment prendre en compte le bien-être des générations futures ?

Comment rétribuer la création musicale ?

En quoi la prise en compte des contrats et des conventions renouvelle-t-elle l'analyse économique ?

Epargner ou s'endetter ?

Epargner pour investir ?

Est-il légitime de bloquer certains prix ?

Faut-il augmenter le SMIC ?

Faut-il protéger la concurrence ?

Faut-il subventionner les externalités positives ?

L'arbitrage entre politique monétaire et politique budgétaire est-il encore possible ?

L'arbitrage inflation chômage est-il toujours d'actualité ?

L'assurance maladie doit-elle être obligatoire ?

L'équation quantitative de la monnaie est-elle encore d'actualité ?

L'Etat maximise-t-il le bien-être collectif ?

L'offre crée-t-elle sa propre demande ?

La main invisible est-elle efficace ?

La redistribution permet-elle de réduire les inégalités ?

La santé est-elle un bien comme les autres ?

La transparence améliore-t-elle l'efficacité économique ?

Le prix révèle-t-il la valeur d'un bien ?

Le taux d'intérêt est-il un instrument pertinent de la politique monétaire ?

Les allocations chômage augmentent-elles le chômage ?

Les banques centrales doivent-elles sauver des banques privées ?

Les différents agents économiques sont-ils altruistes ?

Les diplômés améliorent-ils le fonctionnement du marché du travail ?

Les entreprises maximisent-elles le profit ?

Les politiques monétaires depuis la crise de 2008

Pourquoi différencier les produits ?

Quels sont les déterminants de l'épargne des ménages ?

Quels sont les déterminants de l'investissement des entreprises ?

Une économie peut-elle se passer de marchés financiers ?